



Minister for
International Trade

Ministre du
Commerce extérieur

COMMUNIQUÉ

N^o 139

Le 13 août 1986

ENQUÊTE AMÉRICAINE SUR L'IMPOSITION DE DROITS COMPENSATEURS SUR LE BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX: RÉPONSE DU CANADA

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, a annoncé que l'Ambassade du Canada à Washington, D.C. a transmis aujourd'hui sa réponse au questionnaire préparé par le département américain du Commerce dans le cadre de l'enquête sur l'imposition de droits compensateurs sur le bois d'oeuvre résineux, ouverte le 6 juin.

La réponse de 5 000 pages a pour but de réfuter les allégations selon lesquelles les exportations canadiennes de bois d'oeuvre résineux seraient subventionnées.

"Nous nous sommes d'autant plus fermement opposés à l'ouverture de cette enquête pour l'imposition de droits compensateurs, a déclaré Mme Carney, que les mêmes questions avaient été examinées en 1983 à l'occasion d'une enquête menée en vertu de la même législation".

"La décision dans ce précédent ayant été en faveur du Canada, a-t-elle ajouté, l'ouverture d'une nouvelle enquête est à notre avis synonyme de harcèlement commercial."

.../2

Canada

Lors d'une rencontre des ministres fédéral et provinciaux, des représentants de l'industrie et des syndicats, le 13 juin à Vancouver, il avait été convenu de préparer une défense rigoureuse et efficace contre cette action injustifiable.

En outre, le gouvernement du Canada a fait part de ses objections au GATT et a invoqué le recours aux procédures de règlement des différends.

Le gouvernement continuera, de concert avec les provinces et l'industrie canadienne, de prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer cette menace à une industrie essentielle pour les exportations canadiennes.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Andrew Hutton
Attaché de presse du
Ministre du Commerce extérieur
(613) 992-7332

ou

Paul D. Frazer
Directeur
Service des Relations
avec les médias
(613) 995-1874